

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 27 juin 2022

Délibération n° 2022-1132

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Saint-Fons - Feyzin

Objet : Vallée de la Chimie - Financement des travaux d'aménagement des espaces publics des secteurs prioritaires d'intervention du projet de territoire : Secteur de Saint-Fons et Feyzin - Approbation du programme des opérations - Individualisation d'autorisation de programme

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 juin 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Matthieu Vieira

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Asti-Lapperrière (pouvoir à M. Grivel), M. Marion (pouvoir à M. Novak), Mme Fréty (pouvoir à M. Bub), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Georgel (pouvoir à Mme Popoff), M. Boumertit (pouvoir à M. Legendre), M. Corazzol (pouvoir à Mme Jannot), M. Kabalo (pouvoir à Mme Perriet-Roux), Mme Percet (pouvoir à M. Barla).

Conseil du 27 juin 2022**Délibération n° 2022-1132**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Saint-Fons - Feyzin

Objet : Vallée de la Chimie - Financement des travaux d'aménagement des espaces publics des secteurs prioritaires d'intervention du projet de territoire : Secteur de Saint-Fons et Feyzin - Approbation du programme des opérations - Individualisation d'autorisation de programme

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon et les industriels se mobilisent conjointement, depuis 2014, pour le développement et l'aménagement de la plateforme industrielle Lyon Vallée de la Chimie avec pour objectifs principaux de conforter et de développer le pôle d'activités existant (chimie, énergie, environnement), d'accélérer la transition énergétique et environnementale et de reconnecter la plateforme industrielle avec son territoire environnant.

Pour mener à bien ce projet, plusieurs axes d'intervention sont privilégiés, notamment le renforcement du potentiel productif de la plateforme Lyon Vallée de la Chimie, en favorisant l'accueil de nouvelles entreprises des filières chimie verte - énergies renouvelables - environnement afin de compléter la chaîne de valeur de production industrielle.

Pour ce faire, un certain nombre d'opérations ont été identifiées pour la mise en œuvre opérationnelle de ces différents axes, notamment, en créant et sécurisant les accès au futur centre de production, centre de R&D et de formation et futur siège social du groupe SYMBIO sur le secteur Saint-Fons Aulagne.

Au regard des opérations précitées, il est proposé au Conseil de procéder à une individualisation complémentaire d'autorisation de programme d'un montant global de 1 600 000 €, qui concerne la poursuite d'études et de travaux, pour certains engagés au cours du mandat précédent.

II – Présentation du projet

La présente délibération concerne les opérations suivantes d'aménagements des espaces publics à Saint-Fons, aux abords du futur site SYMBIO (secteur Saint-Fons Aulagne).

1° - Historique du projet

Le groupe Michelin, à travers sa co-entreprise SYMBIO (créée fin 2019 avec FAURECIA), a récemment confirmé sa volonté de devenir un leader mondial des systèmes de piles à hydrogène. Cette ambition est fondée sur la conviction que la technologie de l'hydrogène peut relever simultanément 3 défis majeurs : améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables.

SYMBIO souhaite développer, produire et commercialiser des systèmes de piles à hydrogène principalement pour les utilitaires et les poids lourds et d'autres domaines d'activité. Le groupe équipe déjà plus de 100 véhicules par an mais connaît désormais une croissance exponentielle. Le développement du site de Saint-Fons entre dans le plan global de développement de la société sur l'agglomération lyonnaise :

- 1ère étape (2020) : construction de lignes de production pilotes avec des équipements tests et bancs d'essais sur le site USIN à Vénissieux (en service depuis l'été 2020)

- . objectif : 1 000 véhicules par an

- . environ 300 salariés à ce jour ; SYMBIO a recruté environ 200 équivalents temps plein (ETP) depuis 2020, avec le soutien de l'Agence pour le développement économique de la Région Lyonnaise (ADERLY), de la Région (dispositif CARED - contrat d'aide et de retour à l'emploi durable) et de Pôle emploi.

- 2ème étape (avril 2023) : livraison de la future usine, d'un centre R&D et du siège social du groupe sur le secteur Aulagne à Saint-Fons

- . objectifs 10 000 véhicules par an, soit la production de 100 000 *stackpack* (ou piles hydrogène) en 2023 puis 200 000 *stackpack* en 2030,

- . environ 650 salariés tranche 1 (2023 - 2030) : usine + centre R&D + siège social,

- . 2e tranche possible à partir de 2030 (900 salariés à terme).

Le projet porté par SYMBIO se positionne sur l'ancienne parcelle de BASF (8 ha) pour la partie industrielle (usine & magasins). En revanche, pour le futur siège social, la réglementation liée au plan de prévention des risques technologiques (PPRT) n'autorise pas son implantation sur la parcelle BASF. SYMBIO a donc choisi d'implanter ses futurs bureaux administratifs sur la partie nord de la parcelle dite SOLVAY ateliers sud.

2° - Le programme de travaux d'aménagement

Les travaux d'aménagement prévus comprennent :

- l'aménagement des 3 accès au site de SYMBIO : accès quai Aulagne au site de production et au centre de R&D *via* le réaménagement du carrefour, accès dédié aux marchandises *via* l'ajout d'une sortie sur le giratoire à l'angle de la rue Spécia / rue Marie Curie / rue Prosper Monnet, accès à la rue Spécia au droit du futur siège social de l'entreprise. Ces travaux constitueront une première étape d'aménagements, réalisés d'ici l'ouverture de l'usine au premier trimestre 2023,

- des travaux de sécurisation des déplacements piétons et vélos aux abords du site (rue Prosper Monnet / rue Moiroud / quai Aulagne). Ces travaux constitueront une seconde phase de travaux réalisés en 2023-2024.

III – Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Des dépenses d'études ont déjà été financées à hauteur de 200 000 € TTC sur l'autorisation de programme d'études.

Il est donc demandé une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 1 600 000 € portant à 1 800 000 € l'autorisation de programme relative à cette opération ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux pour les opérations d'aménagements des espaces publics aux abords du futur site SYMBIO (secteur Saint-Fons Aulagne).

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P01 - Développement économique local, pour un montant de 1 600 000 € en dépenses à la charge :

- du budget principal, pour un montant de 1 550 000 € TTC en dépenses sur l'opération n°0P01O9265, répartis selon l'échéancier suivant :

- . 650 000 € TTC en 2022,

- . 500 000 € TTC en 2023,

- . 400 000 € TTC en 2024.

- du budget annexe des eaux, sur l'opération n°1P01O9265, pour un montant total de 25 000 € HT répartis selon l'échéancier suivant :

- . 25 000 € HT en 2022,

- du budget annexe de l'assainissement, sur l'opération n°2P01O9265 pour un montant total de 25 000 € répartis selon l'échéancier suivant :

. 25 000 € HT en 2022,

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté en dépenses à 1 800 000 € TTC pour le budget principal, 25 000 € HT pour le budget annexe des eaux et 25 000 € HT pour le budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

| |
|---|
| Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220627-285412-DE-1-1 Date de télétransmission : 30 juin 2022 Date de réception préfecture : 30 juin 2022 |
|---|